



# Le Mot du Maire



**L**e printemps est de retour, apportant avec lui ses promesses de renouveau, de lumière et de douceur. Certes, nous avons été beaucoup arrosés ces derniers mois mais la nature s'éveille, les journées s'allongent et chacun peut ressentir ce souffle nouveau qui nous invite à aller de l'avant, à profiter des petits bonheurs simples et à cultiver l'espoir.

Que cette saison soit l'occasion de retrouver calme et sérénité dans notre belle commune que nous aimons tant pour sa qualité de vie, son cadre naturel et son esprit de proximité.

Avec mon équipe municipale, nous restons pleinement engagés au quotidien pour améliorer votre cadre de vie, pour faire avancer les projets utiles et concrets, et pour

accompagner chacun avec bienveillance. C'est avec enthousiasme, conviction et dans un esprit de service que nous poursuivons cette mission au service de l'intérêt général.

En cette période propice à l'ouverture et au partage, je forme le vœu que le bonheur, le sourire, la convivialité et le respect mutuel soient les fils conducteurs de nos relations.

Dans ce contexte mondial troublé, où les relations internationales sont parfois mises à rude épreuve, nous devons rester unis et solidaires.

Laissons de côté les tensions inutiles et les divisions. Préférons les échanges constructifs, l'écoute et la solidarité qui font la richesse du vivre-ensemble.

Le programme des festivités des mois qui viennent nous promet des moments savoureux : chorale, fête de la musique, feu d'artifice, marchés de l'été, fête du village, foire du 15 août. Et Surtout réservez votre dimanche 21 septembre pour l'inauguration du Chemin de l'eau. Cette journée en hommage à Marc Leblanc sera dense et exceptionnelle.

Je vous souhaite à toutes et à tous un merveilleux printemps et un très bel été.

Martine Baïssat



## Quelques citations ....

- ▶ *Le temps est la seule monnaie que vous dépensez sans jamais connaître votre solde. Utilisez-le à bon escient.*
- ▶ *Aimer, c'est savoir dire je t'aime sans parler (Victor Hugo)*
- ▶ *Nous sommes comme des livres. La plupart des gens ne voient que notre couverture, la minorité ne lit que l'introduction, beaucoup de gens croient les critiques. Peu connaîtront notre contenu (Émile Zola)*
- ▶ *Être différent n'est ni une bonne ni une mauvaise chose, Cela signifie simplement que vous êtes courageux pour être vous-même. (Albert Camus)*



## Sommaire

Le mot du Maire.....	page 1
Conseils Municipaux 29 mars, 3 mai.....	page 2
Infos diverses .....	page 2
Le nouveau site internet de la mairie.....	page 3
Le Chemin de l'eau.....	page 3
Le nouveau PLUi est opérationnel .....	page 3
Agenda .....	page 4
L'OLD.....	page 4
Qual sem ? (qui sommes-nous ?) .....	page 4

## Quels débats aux conseils municipaux ?

Depuis le dernier bulletin, deux conseils municipaux ont eu lieu : 29 mars et 3 mai.

Lors de celui du 29 mars, l'ordre du jour essentiel était le vote du budget communal pour 2025 : taxes d'imposition 2025, subventions aux associations, vote du Compte Financier Unique 2024 (ancien compte administratif et compte de gestion), vote du Budget Primitif 2025.

Les autres sujets abordés étaient le Plan Communal de Sauvegarde (voir ci-après/Infos diverses), la participation au projet du Chemin de l'Eau, la pose d'un ossuaire au cimetière, la signature d'une convention avec Hérault Energies pour le remplacement des projecteurs au boulodrome.

Pour consulter le contenu détaillé des délibérations et leur vote, rendez-vous sur le site internet de la mairie, [cliquez ici sur ce lien](#)



Lors du dernier conseil municipal du 5 mai dernier, il a été débattu d'une convention pour travaux d'éclairage esplanade et jardin d'enfants auprès d'Hérault Énergies, d'une demande aide financière auprès de l'Agence de l'Eau pour le Chemin de l'Eau et enfin d'un projet d'em-

bauche en contrat à durée déterminée pour Sam Moussi, son contrat aidé venant à échéance et son renouvellement ayant été refusé par France Travail.

Les détails des délibérations de ce conseil seront disponibles sur le site internet lorsque le procès-verbal aura été approuvé lors de la prochaine séance du conseil municipal.

Nous restons à votre disposition pour toute question.

## Infos diverses ... infos diverses ...

### Changement des jours et horaires des déchèteries du 2 juin 2025 au 31 août 2025

- Aspiran, Clermont l'Hérault, Gignac, Le Pouget, **Lodève**, Montarnaud : du mardi au samedi de 7h à 13h45
- Montpeyroux : les mardis, jeudis et samedis de 7h à 13h45
- **Le Caylar** : les mercredis et samedis de 7h à 13h45
- Octon : le mercredi de 7h à 13h45

Avant tout déplacement en déchèterie, consulter le site internet du Syndicat Centre Hérault, [cliquez ici](#)

### Les marchés de l'été sont de retour

Du dimanche 6 juillet au dimanche 31 août, se tiendra le traditionnel marché de l'été sur l'esplanade. Gabrielle Compan, accordéoniste animera le tout premier marché du 6 juillet.

Plusieurs exposants seront présents (fromages, légumes, coquillages, raisins, plats cuisinés, bière, huiles essentielles..).

### Formation forestière

L'association FOGFOR de l'Hérault organise avec le CNPF un stage de formation à la gestion forestière de trois jours à destination des propriétaires forestiers : «Diagnostiquer mes bois pour mieux les

gérer» (4, 10 juillet sur la commune des Plans et le 11 juillet sur la commune de La Vacquerie)

L'objectif du stage est de permettre aux propriétaires d'acquérir des bases techniques pour localiser, connaître et gérer leur forêt.

Ce stage de formation est ouvert à tous les propriétaires du département.

Pour accéder au formulaire d'inscription, [cliquez ici sur ce lien](#)

### Adoption du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Tout récemment adopté par le Conseil municipal, le Plan Communal de Sauvegarde prend en compte le risque inondation par débordement ainsi que le risque inondation par ruissellement.

Ce plan décrit les actions communales de sauvegarde à réaliser en fonction de différents états de la gestion de crise.

Il est consultable en mairie.

A noter qu'un Plan intercommunal de Sauvegarde est en cours de réalisation.

### 3<sup>e</sup> Plan Pluriannuel de Gestion des Cours d'eau et des milieux aquatiques du Lo-dévois-Larzac - 2025-2035



Dans le cadre de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations), un nouveau Plan est en cours d'élaboration. Il s'agit d'élaborer une stratégie d'action pour les 10 ans à venir en intégrant tous les enjeux concernés et à l'échelle du territoire.

Nous en sommes à la 1<sup>ère</sup> phase c'est-à-dire l'état des lieux et le diagnostic du territoire.

Courant juin, vous serez convié(e)s à une rencontre au cours de laquelle nous réfléchirons ensemble à des propositions d'actions pertinentes à réaliser sur notre territoire.

### Des échafaudages, pourquoi ?

Vous l'avez sans doute observé, des échafaudages entourent le bâtiment de la mairie et ses annexes ; des travaux d'isolation par l'extérieur vont bientôt être exécutés. Et prochainement, ce sera le tour des appartements communaux de la rue St Guilhem.

## La mairie s'est dotée d'un site internet

La mairie a construit ce printemps un nouveau site internet alimenté régulièrement.

Voici le lien : [Lavacquerie34.fr](http://Lavacquerie34.fr)

Qu'il s'agisse d'informations communales, associatives, culturelles, nous voulons que ce site soit, au fil des mois, un véritable outil au service de la population. Il viendra compléter les différentes nouvelles dispensées à travers le bulletin municipal, ou les mails adressés au fil du temps aux administrés.

Nous vous invitons à découvrir, voire redécouvrir, les charmes de notre commune, son patrimoine, ses atouts économiques, ses nombreuses associations mais aussi à parcourir son histoire. Au fil des pages, vous pouvez également faire connaissance avec l'équipe municipale, identifier les différents ser-

vices de la mairie, et ainsi mieux comprendre le fonctionnement de notre institution.

Nous comptons sur chacun d'entre vous pour que ce site reste vivant. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques ou suggestions.



## Le chemin de l'eau : on en reparle encore, RV le 21 septembre...

Le **Dimanche 21 septembre** aura lieu l'inauguration du sentier d'interprétation «le chemin de l'eau, la source du Goutal».



Plusieurs événements vont s'enchaîner sur la journée :

- 9h : Inauguration officielle du chemin de l'eau, discours et petit déjeuner inaugural à la Grange.
- 9h30 : 12h30 Randonnée originale pour le grand public avec haltes scientifiques et sensibles

accompagnée par une compagnie de spectacle et divers scientifiques jusqu'au Goutal.

- 12h30 Pique-nique tiré du sac.
- 14h00 - 14h30 sieste sonore / source du Goutal.
- 16h30 - 18h00 Spectacle «En votre Cie» à l'occasion des 30 ans du Parc naturel régional des Grands Causses à La Grange.

Cette journée sera aussi l'occasion de rendre hommage à Marc Leblanc qui s'était tant investi dans ce projet.



## Le nouveau PLUi

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) a été approuvé par le Conseil communautaire le 10 avril 2025, date de son opposabilité.

Le PLUi est exécutoire au 29 avril 2025. C'est le premier de l'Hérault.

Nous ne sommes donc plus soumis au Règlement National d'Urbanisme.

Pour rappel, le PLUi est un document de planification à l'échelle intercommunale. Il exprime un projet de territoire pour les 10 prochaines années en définissant le développement du territoire à travers une vision politique et stratégique intégrant de nombreux thèmes :

- l'accueil démographique,
- les besoins en logements,
- la qualité des constructions,
- le développement économique,

- la place de l'agriculture et du tourisme,
- la biodiversité, le paysage,
- les mobilités, ...



Le PLUi détermine les possibilités de construction et d'usage des sols sur l'ensemble des Communes du territoire : secteurs constructibles, secteurs naturels, secteurs voués à l'activité agricole, formes urbaines des constructions, terrains réservés à la création d'équipements publics.

Il s'agit donc d'un document opposable auquel il est fait référence pour instruire les demandes d'autorisation d'urbanisme (un zonage et un règlement s'appliquent à chaque parcelle du territoire).



La mairie et l'agence postale communale sont ouvertes au public :

lundi	8h15 à 12h15
mardi	8h15 à 12h15
jeudi	8h15 à 12h15
samedi	8h30 à 12h30

## La Grange aux Livres

La bibliothèque municipale est ouverte :

mardi	18h à 19h30
mercredi	14h30 à 15h45
Jeudi	17h à 18h



Pour une adhésion individuelle de 6€, familiale de 8 € et gratuite pour les enfants, vous pouvez emprunter jusqu'à 6 livres pour 3 semaines. Le fond propre est d'environ 1500 livres et deux fois par an le bibliobus renouvelle environ 300 livres de la bibliothèque de l'Hérault.

### ► Bennes à encombrants sur le camping

(de 7h30 à 10h30) : les mercredis 21 mai, 18 juin, 16 juillet, 20 août

#### France Services

les mardis 10 et 24 juin, 15 et 29 juillet (de 9h45 à 12h15)

### ► Tournois de belote

Samedi 7 juin, jeudi 19 juin : concours de belote et grillades, vendredi 4 juillet



### ► CIAS (Service social)

De 9h à 11h30 en mairie Jeudi 5 juin, jeudi 3 juillet, jeudi 7 août, jeudi 4 septembre.

## L'OLD (Obligation Légale de Débroussaillage)

Le débroussaillage est une obligation légale et représente la mesure de prévention la plus efficace contre les incendies et leur propagation.



La période idéale pour effectuer les gros travaux s'étend de début octobre à fin février. Les travaux de finition ou d'entretien annuel, tels que le fauchage ou le broyage sont à faire au plus tard au début du printemps (entre début mars et fin mai).

Le non-respect de la réglementation vous expose à des sanctions, en cas de contrôle et peut engager votre responsabilité juridique y compris pour mise en danger d'autrui. Renseignez-vous sur le site de la Préfecture de l'Hérault ou encore en mairie.

# Agenda



- **Dimanche 1<sup>er</sup> juin 2025** : 16 h répétition de la Chorale à la petite salle des fêtes avec Caroline Sentis
- **Jeudi 5 juin 2025** : de 20h à 22h salle des fêtes de St Maurice, Intervention de Francis Halle, botaniste à l'initiative de Kermit avec l'école de St Maurice
- **Vendredi 13 juin 2025** : 19h Concert à l'église : Chorale animée par Caroline Sentis et Trio de chants bulgares « Bouches de Coton» - 14 € (gratuit pour les enfants)
- **Samedi 21 juin 2025** : 19h Fête de la Musique, apéritif offert par la mairie, repas tiré du sac, animation musicale par Gabrielle Compan, accordéoniste
- **Mercredi 2 juillet 2025** : 11h Hommage à Marc Leblanc à la petite salle des fêtes
- **Dimanche 6 juillet 2025** : 17h à 20h, premier marché de l'été sur l'esplanade, animation musicale par Gabrielle Compan, accordéoniste
- **Vendredi 11 juillet 2025** : Formation forestière (voir page 2)
- **Dimanche 13 juillet 2025** : 19h apéritif et viande offerts par la Mairie, 22 h : Défilé aux lampions, 22h30 : Feu d'artifice au camping
- **Du vendredi 18 au dimanche 20 juillet** : Fête du village
- **Du vendredi 15 août 2025** : Foire sur l'esplanade
- **Dimanche 21 septembre 2025** : Inauguration du Chemin de l'eau (voir page 3)

## Qual sem ? (qui sommes-nous ?)

Sources fournies par Jo Durand: voir bulletin municipal d'Octobre 2022 n°48.

**MULA** : Qui a un rapport avec la ville de Mula (Région de Murcia, Espagne.)

Molinier : C'est le meunier. On trouvera Moulinier (forme phonétique).

"molinum", c'est le moulin, "molin" en Occitan qui donne la forme phonétique "mouly".

**MIGAYROU** : Le "migon" est le crottin de brebis qui sert à fumer champs et jardins.

Migayre est celui qui veille au bon déroulement de la "fumada". Les champs devant être fumés à tour de rôle.

"Migairon" est le lieu de pacage des brebis qui "fument" le terrain.

Migayrou était peut-être le berger qui guidait les bêtes vers les terrains devant être "fumés"

**MICHEL** : Prénom devenu nom de famille. Michel était l'archange qui combattait le Dragon symbole du mal.

"Michael" signifie en hébreu "Qui est comme Dieu"

On peut trouver Mitchel, prononciation occitane.

**POUJOL** : Désigne une petite hauteur, un monticule une colline. (A rapprocher de puech)

Le nom de famille devait désigner un habitant de ce type de relief.

**PATRAC** : Proche du mot occitan "patraca" qui signifiait vieille pièce de monnaie puis vêtement sale et vieille machine.

Patrac semblerait désigner le marchand ou le porteur de vieilles hardes ou le marchand d'objets divers de mauvaise qualité.



Il faut noter qu'au Moyen Age la friperie n'était pas un secteur marginal du commerce.

**PAGÈS** : Vient de l'occitan "pagès" qui est de même racine que "paisan" (paysan) ou "pagan" (païen).

La racine latine "pagus" désignait les bornes qui délimitaient un territoire, puis le territoire lui-même. Pagès désigne celui qui habite la région, la campagne. Il s'occupe des travaux de la terre.

**PRADEL**: l'occitan "prat" désigne le pré. Le féminin "prada" signifie grand pré ou la prairie.

Le "pradel" c'est le petit pré. Le nom de famille peut représenter la personne qui possédait ce petit pré ou qui le cultivait. Les dérivés de "prade" et "pradel" sont très nombreux. (pradelle, pradine, pradier, pradals...)

**PALPACUER** : qui palpe le cuir. Ouvrier qui probablement travaillait dans une mégisserie ou une tannerie. Il était peut-être chargé de vérifier la qualité du cuir.